MONDE - FRANCE RÉGION - COMMUNE **SPORT** LOISIRS ÉTUDIANT ANNONCES **ENTREPRISES** SERVICES

Panama Papers Loi Travail NDDL Ligue des champions Nuit Debout Primaires US

Accueil > Bretagne > Douarnenez >

Recevez gratuitement notre newsletter Chaque jour, l'essentiel de l'actualité est dans votre boite mail

mon.adresse@mail.fr

Je m'inscris!

## La Ville de Douarnenez refuse les compteurs gaz communicants de GRDF

Douarnenez - Modifié le 31/03/2016 à 23:30 | Publié le 31/03/2016 à 23:27



Achetez votre journal Facebook Twitter Boogle+ 1  $\bowtie$ 

**Services Ouest-France** 

- Abonnés, découvrez vos privilèges
- Abonnés, gérez votre abonnement
- Achetez le journal numérique du jour (0,95€)

17h48 Douarnenez. Un Cube dans mon jardin,

09h01 Douamenez. Le comité des usagers de

07/04 À Douarnenez, Mowgli fait avancer la

Concameau. A l'Amiral, le café du commissaire Dupin est prêt

15 personnalités bretonnes soutiennent la

recherche sur le cerveau

Redaded dans un clip

une première à Tréboul

l'hôpital se mobilise

- Abonnez-vous à partir de 1€/mois
- La Boutique Ouest-France
- Jeux

07/04

- Annonces
- Obsègues / Dans nos cœurs

Les plus lus

Les plus commentés

Par Ouest-France

C'était le 42e point à l'ordre du jour du conseil municipal de ce jeudi 31 mars. Après trois heures de différentes délibérations, les élus ont refusé les nouveaux compteurs.

Dix voix contre, une pour (celle de l'adjoint Michel Balannec, qui a présenté la délibération) et 22 abstentions!

Contre toute attente, ce jeudi soir, les 33 élus douarnenistes réunis dans un conseil municipal, long de près de trois heures, ont rejeté la convention de partenariat pour le projet de compteurs gaz communicants de GrDF.

#### Un premier report...

Lors du dernier conseil municipal de la Ville, jeudi 4 février, cette convention avec GRDF, en vue de l'installation de ses concentrateurs sur plusieurs bâtiments communaux (cuisine centrale Steir-C'hlaon, stade Jean-Lesteven, hôtel de ville, services techniques, bâtiment d'hébergement du centre nautique, châteaux d'eau de Kerguesten et Kervignac), avait été débattue.

Cet équipement devait permettre le déploiement de Gazpar, ces fameux compteurs communicants.

Les élus de l'opposition avaient alors demandé son report au prochain conseil, prévu jeudi

### Jeux Ouest-France







Opéra Elektra

#### Les bons plans

#### Quimper

 3 ou 5 séances de soin minceur au choix dès 9.90 euros avec ESTHETIC BEAUTY



31 mars. Ce qui avait été voté.

#### ... avant une réunion publique...

Depuis, le 14 mars, un représentant de GRDF est venu présenter le dispositif aux membres du conseil municipal qui le souhaitaient.

« On nous a vanté le produit, avait alors dénoncé l'élue d'opposition Sorence Pierret. Alors que plusieurs pays et citoyens français se lèvent contre ces appareils. » Elle évoquait notamment « le risque sanitaire des ondes émises par de tels compteurs ».

Il y a une semaine jour pour jour, le collectif Initiatives citoyennes du Pays de Douarnenez a donc invité Marc Cendrier, l'un des fondateurs de l'association Robin des Toits, à parler des compteurs ERDF (Linky) et GRDF (Gazpar). Soixante-quatorze personnes sont venues l'écouter.

Ce jeudi 31 mars, au conseil, l'adjoint à l'urbanisme Michel Balannec a donc lu à nouveau le projet de délibération.

#### ... et, enfin, un vote contre!

L'élue d'opposition Sorence Pierret a alors pris la parole : « Inscrire cette délibération au numéro 42 [après trois heures de débat et notamment le vote des comptes administratifs et du budget primitif], c'est prendre le risque de précipiter une décision qui mérite réflexion, si l'on en croit le tollé que suscite, un peu partout en France, le déploiement de ces compteurs... » a-t-elle dénoncé.

« Monsieur le maire, mesdames et messieurs les élus, nous avons le devoir de protéger la population et nous n'avons pas le droit de prendre cette grave décision aussi vite et surtout sans être informés. [...]Les citoyens de Douarnenez ne doivent pas servir de cobayes ! »

Sorence Pierret a lors évoqué « les désinstallations actuellement en cours en Allemagne et au Canada », et aussi une lettre adressée par l'Association des maires de France, demandant au gouvernement de mieux informer les maires et les habitants.

« Dont acte, a répondu le maire Philippe Paul. Je ne sais pas quoi faire de plus, nous avons fait les choses dans les règles de l'art. Nous avons reporté une première fois la décision. Nous avons reçu un représentant de GRDF. Je propose de passer au vote. »

#### Des panneaux dans le public

Des personnes, dans le public, brandissent des panneaux. Craignant le chahut, le maire demande à Yolande Bouin « de se taire, sans quoi cela risque d'être le huis clos »!

Au tour du médecin Jacques Bœuf, élu d'opposition, de prendre la parole : « Sur un sujet aussi sensible, qui met en jeu le principe de précaution, je réclame un vote à bulletins secrets. »

Le maire: « Pourquoi secrets? Nous assumons nos votes! Vous seriez sans doute surpris, car moi aussi j'ai un gros doute. »

Le vote a lieu dans la foulée. Des bras se lèvent. Légère confusion. On revote. On recompte. Résultat : dix voix contre, une pour et 22 abstentions. Donc acte !

Tags: Douamenez

# Ailleurs sur le web









